

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2024

DECISIONS

Je tiens à vous faire part des décisions que j'ai été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui m'a été conférée :

1) DIA

N°	NOM DU PROPRIETAIRE CEDANT	SITUATION DU BIEN		Modalités de la Cession	MONTANT DE LA VENTE
		ADRESSE	CADASTRE		
24N103	ANDRE Suzanne	5 Allée Georges Bizet	AH - 209	Vente amiable	170 000 €
24N104	HAUCK Romuald	9 Rue Raugraff	AB - 148	Vente amiable	75 000 €
24N105	KARATAS Memet	17 rue du Père Hilarion	AV – 326 – 803 – 804 – 805 – 806 – 807 - 808	Vente amiable	600 000 €
24N106	INVESTIMMO	18 Rue Pasteur	AB - 470	Vente amiable	55 000 €
24N107	INVESTIMMO	18 Rue Pasteur	AB - 470	Vente amiable	45 000 €
24N108	HERTER Andrée	83 Avenue de Metz	AD – 221 – 105 - 106	Vente amiable	155 000 €
24N109	INVESTIMMO	18 Rue Pasteur	AB - 470	Vente amiable	55 000 €
24N110	Consorts TISSERANT	597 Rue Gaston Petit	AM – 109 – 242 - 110	Vente amiable	200 000 €
24N111	LHOTE Sébastien	26 Pré Hayer	AT – 299 - 304	Vente amiable	272 000 €
24N112	SCI 90 GRANDE RUE	38 Rue Hordal du Lys	AS – 847	Vente amiable	50 000 €
24N113	AVOLIO Geoffrey	115 Rue de la Louvière	BE - 109	Vente amiable	257 000 €
24N114	KUBS Sylvains	22 Rue Poncette	AC - 201	Vente amiable	117 000 €
24N115	BITSCH Joëlle	653 Chemin de la Corderie	AV – 800 – 801 - 802	Vente amiable	520 000 €
24N116	MONTRESOR Marc	23 Boulevard de Lattre de Tassigny	AC - 488	Vente amiable	180 000 €
24N117	SCI PAM 11	11 Rue du Four	AS – 272 - 724	Vente amiable	145 000 €

24N118	Cts MICHEL	46 Le Home	AW - 423	Vente amiable	119 000 €
24N119	SCI 90 GRANDE RUE	38 Rue Hordal du Lys	AS - 847	Vente amiable	37 000 €
24N120	COLARDO Gina	10 Rue du Port	AY - 112	Vente amiable	290 000 €
24N121	TOUZET Sylvie	53 Boulevard Ney	AY – 54 - 362	Vente amiable	200 000 €
24N122	CANNET Béatrice	49 Rue Pasteur	AB - 272	Vente amiable	80 000 €
24N123	JUNG Patrick	2 Rue Xavier Rogé	AT – 37 - 421	Vente amiable	373 000 €
24N124	SCI ACTION IMMOBILIERE	22 Rue Fabvier	AB - 157	Vente amiable	63 000 €
24N125	NETZER Michel	9 Allée Georges Bizet	AH - 211	Vente amiable	185 000 €
24N126	SAS INVESTIMMO	18 Rue Pasteur	AB - 766	Vente amiable	45 000 €
24N127	MARTIN Delphine et Pierre-Olivier	5 Allée de Maisonville	AW - 507	Vente amiable	193 000 €
24N128	SAS INVESTIMMO	17 Rue Pasteur	AB - 299	Vente amiable	125 000 €
24N129	SAS INVESTIMMO	18 Rue Pasteur	AB - 766	Vente amiable	50 000 €
24N130	HARTARD Stéphane	18 Rue du Four	AS - 233	Vente amiable	115 000 €
24N131	VINCENT Dominique	43 Avenue Général Patton	AT - 473	Vente amiable	75 000 €
24N132	YILDIRIM Ismaël	672 Rue du Bois le Prêtre	AY - 396	Apport société	100 000 €
24N133	MOSSMANN Yvonne	10 Boulevard Ney	AB - 338	Vente amiable	80 000 €
24N134	SCI CYRBEN	12 Rue Saint Laurent	AB - 650	Vente amiable	150 000 €
24N135	SCI AU FIL DE L'EAU	35 Impasse de la Brasserie	AB – 595 - 617	Vente amiable	240 000 €
24N136	YILDIRIM Bülent	18 Rue Président JF Kennedy	AT - 16	Vente amiable	75 000 €
24N137	INVESTIMMO	18 Rue Pasteur	AB - 470	Vente amiable	40 000 €

2) Décisions portant sur l'attribution de concessions de terrain ou columbarium au cimetière

Concession famille ROUILLON-PETIT-SCHENCK

Concession de Madame ZAMBAU Jeanne née LEJAILLE

Concession de Madame MEHALLEGUE Mireille née JACQUOT
Concession de Monsieur CHRZASZCZ Pierre
Concession de Madame DASSONVILLE Brigitte née LE MORVAN
Concession de Monsieur LANNO Nicolas
Concession de Monsieur BOUVIER Paul
Concession de Monsieur VAUTRIN Lucien
Concession de Madame LANDEIRO née ROSATI
Concession de Monsieur KARABAY Mustafa
Concession de Madame ANTUNOVIC Eva
Concession de Madame LHOMME Josette née WESTERLYNCK
Concession de Madame PRETET Brigitte née VANHOUE
Concession de Monsieur et Madame ARNET Louis
Concession de terrain Monsieur et Madame CERISIER Jean-Luc
Concession de terrain de Monsieur FLORET Marcel
Concession de terrain de Madame HUET Alexandrine Eugénie née FLEURENCE
Concession de terrain de Madame ARROYO-FERNANDEZ Angelita née BARRADO SANCHEZ
Concession de terrain de Madame STRICHER Joséphine née SUTTER
Concession de terrain de Monsieur et Madame BENOIT Pierre
Concession de terrain de Madame SCHOUMACKER Martine née MARMOLLE
Concession de terrain de Monsieur PETIT Roland
Concession de terrain de Monsieur BOUCHAFA Abdel Illah
Concession de terrain de Monsieur THOMASOWSKI Richard
Concession de terrain de Monsieur et Madame CHUDZINSKI Bernard et Mireille
Concession de terrain de Madame HOUDART Monique Gilberte née LALEVEE
Concession de terrain de Madame ROSSOCHACKI Anne née LEW
Concession de terrain de Madame DOUTRES Jocelyne née WIHLM
Concession de terrain de Madame NAGUEL Yasmina
Concession de terrain de Madame BERTRAND Huguette née SEVRAIN
Concession de terrain de Monsieur et Madame REMY Louis Emile

3) Marchés – conventions – contrats

- Portant sur la signature d'un contrat avec la société ENZO PRODUCTIONS dans le cadre du marché de Noël le 8 décembre 2024, la ville versera un montant total de 3291.60 € TTC et 3576.45 € TTC.
- Mise à disposition en tant qu'agent d'entretien pour les écoles de Pont-à-Mousson de Madame COLLIN Maxine
- Mise à disposition en tant qu'agent d'entretien pour les écoles de Pont-à-Mousson de Madame WEBER Patricia
- Mise à disposition en tant qu'agent polyvalent de restauration à Bardot de Madame WEBER Patricia
- Mise à disposition en tant qu'agent d'entretien pour les écoles de Pont-à-Mousson de Madame WINTERSTEIN Olivia
- Mise à disposition en tant qu'agent accompagnatrice à la restauration scolaire de Madame PERTSNER Kelly
- Mise à disposition en tant qu'agent d'entretien pour les écoles de Pont-à-Mousson de Madame WINSTERSTEIN Olivia

- Portant sur la signature d'une convention de prestations avec Monsieur Pascal CHHUN massothérapeute. La convention est conclue pour la période du 02/09/2024 au 07/07/2025 et pour un coût horaire de 25€.
- Portant sur la signature d'un avenant n.2 a la convention de mise à disposition du boulodrome couvert de l'île d'Esch pour la pétanque club de Pont-à-Mousson
- Portant sur la signature d'une convention de prestations avec le GESAL54
- Acceptation indemnité sinistre tvx de remplacement d'un mât et d'une caméra d'une valeur de 1019.45€
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation Octobre Rose avec SARL Optique Berteaux. SARL Optique Berteaux versera une participation financière de 500 € à la ville de Pont-à-Mousson,
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation Octobre Rose avec La Pharmacie de Maudières. La Pharmacie de Maudières versera une participation financière de 100€ à la ville de Pont-à-Mousson,
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation Octobre Rose avec ARVATO ATTON. ARVATO ATTON versera une participation financière de 500 € à la ville de Pont-à-Mousson,
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation d'octobre rose 2024 avec Beauty and spa. Beauty and spa versera une participation financière de 150€ € à la ville de Pont-à-Mousson,
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation d'octobre rose 2024 avec VALMAU. VALMAU versera une participation financière de 250€ à la ville de Pont-à-Mousson,
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation Octobre Rose avec Harmonie Mutuelle. Harmonie Mutuelle versera une participation financière de 600€ à la ville de Pont-à-Mousson,
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation Octobre Rose avec POLIM. POLIM versera une participation financière de 300€ à la ville de Pont-à-Mousson,
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation d'octobre rose 2024 avec ST GOBAIN
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation d'octobre rose 2024 avec EPI D'or. EPI D'or versera une participation financière de 150 € à la ville de Pont-à-Mousson,
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation d'octobre rose 2024 avec Joseph Magot,
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation Octobre Rose avec FG PAM. FG PAM versera une participation financière de 100 € à la ville de Pont-à-Mousson,
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation Octobre Rose avec CIC EST. CIC EST versera une participation financière de 250 € à la ville de Pont-à-Mousson,
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation Octobre Rose avec SARL Concept Home Verandas. SARL Concept Home Verandas versera une participation financière de 200 € à la ville de Pont-à-Mousson,
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation Octobre Rose avec L'entreprise PERRIN et CIE. L'entreprise PERRIN et CIE versera une participation financière de 250 € à la ville de Pont-à-Mousson,

- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation Octobre Rose avec Intermarché SAS Mussipontum. Intermarché SAS Mussipontum versera une participation financière de 700€ à la ville de Pont-à-Mousson,
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation Octobre Rose avec DMA Dupasquier Autocars. DMA Dupasquier Autocars versera une participation financière de 1500€ à la ville de Pont-à-Mousson,
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation d'octobre rose 2024 avec LORGEC
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation Octobre Rose avec Les Frères Gourmands. Les Frères Gourmands versera une participation financière de 250 € à la ville de Pont-à-Mousson,
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation Octobre Rose avec La Société Nationale de Sauvetage en Mer.
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation Octobre Rose avec Saint Gobain PAM Canalisation ; Saint Gobain PAM Canalisation versera une participation financière de 1000 € à la ville de Pont-à-Mousson,
- Portant sur la passation d'un marché dans le cadre du remplacement et de la mise aux normes d'ouvrages de franchissement de cours d'eau en forêt communale de Pont-à-Mousson avec l'entreprise MT SERVICES. Ce marché est d'un montant de 30 956,42 € HT soit 37 147.70 € HT. Il comprend la tranche ferme et la tranche optionnelle n°1.
- Portant sur un contrat d'entretien et de maintenance des équipements campanaires des églises Saint-Laurent, Saint-Martin et l'Hôtel de ville. Le montant de ce contrat s'élève annuellement à 379.28 € HT
- Mise à disposition de l'association Franco Portugaise représenté par Alain ALAMASIO dans l'enceinte de l'ancien Lycée Bardot
- Mettre à disposition de l'association au Club de l'Amitié un local communal
- Mise à disposition du Centre social les 2 Rives représenté par Olivier KULL dans l'enceinte de la maison des sociétés
- Mise à disposition de logement communal pour Monsieur Jean-Pierre CATTENOZ au 2 Rue Paul François à Pont-À-Mousson
- Mise à disposition de Familles Rurales Grand Est représentées par Loïc RETOURNARD sessions BAFA dans l'enceinte lycée BARDOT
- Portant sur la signature du contrat de maintenance du logiciel suffrage web par la société LOGITUD. La ville s'engage en contrepartie des prestations fournies, à régler le tarif forfaitaire d'un montant de 1612.42€ HT pour 2024.
- Portant sur signature d'un renouvellement d'adhésion pour l'année 2024 avec l'association des utilisateurs de Logitud. La ville s'engage, en contrepartie des prestations fournies à renouveler son adhésion annuelle pour un montant de 270€ TTC
- Portant sur la signature d'un contrat avec la société SQUAREVE. La ville versera un montant de 15 000€ TTC

4) Remerciements et divers

Je tiens à vous faire part des remerciements adressés au conseil municipal par :

- L'association Fédération Française de Cardiologie pour la subvention accordée de 200€.

